

À l'attention de M<sup>mes</sup> & MM. les Président(e)s  
des clubs de handball d'Île-de-France

Créteil, le 2 juin 2021

Madame, Monsieur,

Merci de noter que notre Assemblée Générale Ordinaire de la ligue Île-de-France de handball se tiendra (conformément à la convocation envoyée le 21 mai dernier) **samedi 5 juin 2021**

Cependant, celle-ci n'aura pas lieu dans le gymnase 1 de la Maison du handball comme initialement prévu mais dans **l'auditorium de la Maison du Handball** – 1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

Merci également de noter que le début de l'AG est légèrement retardé (de 30 mn).

Ordre du jour

- Appel des délégués (9:30, au lieu de 9:00)
- Ouverture par le Président – Parole aux invités (10:00, au lieu de 9:30)
- Adoption du PV de l'AG électorale de la ligue IDF du 24 octobre 2020
- Rapport moral ;
- Rapports des commissions ;
- Rapport financier ;
- Rapport du commissaire aux comptes ;
- Projets 2021-2022 des commissions ;
- Vote du budget ;
- Vote de résolutions diverses ;
- Questions diverses.

Le dossier préparatoire à l'assemblée générale vous a été communiqué et est toujours disponible en téléchargement sur le site de la ligue.

Je vous rappelle que chaque club doit déléguer un représentant à l'Assemblée Générale Ordinaire (les votes par procuration sont autorisés). Voir utilement à ce sujet l'article 7 des statuts de la ligue traitant des absences. Le droit de vote n'est possible que pour les clubs ayant régularisé leur situation financière vis-à-vis de la ligue.

- Un buffet froid et apéritif clôtureront cette importante réunion.
- Il est rappelé que ne peuvent assister à cette réunion que les clubs convoqués et les personnes expressément invitées.

Nous vous remercions de mettre tout en œuvre, afin que votre club soit présent ou représenté à ce grand moment de notre vie associative.

**Rappel** : pour les raisons sanitaires en vigueur, le port du masque est obligatoire, et chacune et chacun devra respecter les mesures de distanciation ainsi que le fléchage mis en place.

**Seuls les votants et les intervenants auront accès à l'auditorium. Les accompagnants pourront suivre la réunion sur les écrans disposés dans une salle annexe mise à disposition pour l'occasion.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.



Philippe Pudelko  
Président de la ligue Île-de-France

*Pièces attachées à ce courrier : Modèle de mandat & procuration*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 5 JUIN 2021

### MANDAT

Je soussigné : .....

Licence n° .....

Président du club (*nom et n° du club*) .....

**donne mandat**

à .....

Licence n° .....

Pour représenter le club ci-dessus désigné et prendre part aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 5 juin 2021 (*Rappel de l'article 8.2 des statuts de la ligue Île-de-France de handball : « Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent »*).

à .....

le \_\_\_ / \_\_\_ / 2021

Cachet du club et signature  
du président du club

Signature  
du mandataire

**Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre ce mandat aux personnes chargées de l'organisation du vote.**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 5 JUIN 2021

## PROCURATION

Je soussigné : .....

Licence n° .....

Président du club (*nom et n° du club*) .....

**donne procuration**

au délégué du club (*nom et n° du club*) .....

pour prendre part, en mes lieu et place, aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 5 juin 2021.

à .....

le \_\_\_ / \_\_\_ / 2021

Cachet du club et signature  
du président du club mandant

Signature  
du délégué mandataire

*Le délégué mandataire peut être soit le président d'un autre club soit la personne mandatée par ce président qui sera alors porteuse d'un mandat.*

**Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre cette procuration aux personnes chargées de l'organisation du vote.**

**Maison du Handball :**  
1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

*Par la route :*

Autoroute A86, Sortie n°23 en direction de Provins/Troyes/Bonneuil – N406, Sortie Valenton  
Z.A. - Au rond-point, suivre D102.

Parking visiteurs accessible dans la limite des places disponibles  
(le Stade Duvauchelle à proximité possède également un parking si besoin)

*Par les transports :*

Métro Ligne 8 descendre à la station Créteil – Pointe au lac ou Bus n°393 descendre à la  
station Pointe du Lac.